

V. Sécurité sur le Web

Lorsqu'on surfe sur le Web, on laisse des traces numériques : des informations sur notre identité, nos activités, etc. Ces données sont collectées par les sites, le plus souvent à l'insu des internautes.

1) Les cookies

Ouvrir un navigateur et se connecter à la page : <https://www.oberthur.fr/21-stylos-roller>. Ajouter un stylo à votre panier puis fermer le navigateur. Consulter la même page avec un autre navigateur puis avec le premier navigateur que vous avez utilisé. Que constate-t-on ?

Dans le 1^{er} navigateur, le stylo choisi est toujours dans le panier. Dans le 2nd navigateur, il n'y est pas. On constate que le 1^{er} navigateur a gardé en mémoire notre panier, même après avoir fermé l'onglet.

Un cookie est un fichier qui est déposé par le navigateur sur votre ordinateur lorsque vous surfez sur Internet. Il s'agit d'un fichier texte généré par le serveur du site web que vous visitez ou par le serveur d'une application tierce (régie publicitaire, logiciel d'analyse du trafic internet, etc.). (...)

Quels sont les usages relatifs aux cookies ?

L'usage le plus connu du cookie est qu'il permet de reconnaître un internaute lorsqu'il revient sur un site web. Par conséquent, son objectif primaire était de rendre plus facile la navigation sur un site lors des nouvelles visites d'un internaute.

Les cookies offrent la possibilité à un site web de conserver vos préférences, vous garder connecté d'une session sur l'autre ou de vous proposer du contenu personnalisé.

Les cookies conservent les données comportementales des utilisateurs et sont au cœur des dispositifs de publicité ciblée sur le web. Par exemple, lorsque vous naviguez sur plusieurs sites de chaussures, vous allez être confronté à des publicités sur le thème des chaussures par la suite en raison des données contenues dans vos cookies.

Source : <https://www.noodo-wifi.com/faq/cookie-informatique/>

Qu'est-ce qu'un cookie et quel est son rôle dans la navigation ?

Un cookie est un fichier texte généré par les sites Web visités qui est stocké sur l'ordinateur qui contient des données de navigation de l'utilisateur.

Il permet de mémoriser des informations utiles (comme le contenu d'un panier sur un site de commerce) mais aussi des informations personnelles (nom, adresse, numéro de carte bancaire).

Quels sont les deux types de cookies qui peuvent être installés lors de vos visites sur un site ?

- Les cookies propriétaires. Ils sont créés par le site que vous consultez.
- Les cookies tiers. Ils sont créés par d'autres sites, lesquels possèdent une partie du contenu, comme les annonces ou les images, que vous voyez sur la page Web que vous consultez.

Pour effacer les traces de vos visites sur le Web, vous pouvez effacer les cookies. Attention, cela ne fait pas disparaître toutes les traces cependant. Expliquer comment effacer les cookies sous Firefox :

- Cliquer sur l'icône 
- Sélectionner « Options » puis « Vie privée et sécurité »
- Cliquer sur « Effacer les cookies » dans la partie « Cookies et données de sites ».

2) Sécurité sur le web : comment se protéger ?

Quelles sont les informations que Google est susceptible d'amasser sur moi ?

- Nom, sexe, âge, origine ethnique, adresse.
- Travail, lieu de travail.
- Trajets quotidiens, localisation en tout instant.
- Opinions politiques ou religieuses.
- Pages visitées, liens cliqués, produits regardés ou achetés...

Pourquoi utiliser le moteur de recherche Qwant plutôt que Google ?

Qwant est un moteur de recherche qui a pour but de ne pas tracer ses utilisateurs, ni vendre leurs données personnelles, afin de garantir leur vie privée. De plus, il se veut neutre dans l'affichage des résultats.

Citer trois moyens de limiter ses traces en lignes :

- Supprimer régulièrement ses cookies et effacer son historique de navigation.
- Limiter le nombre de clics sur les annonces publicitaires.
- Limiter le nombre d'informations personnelles que l'on met en ligne.

Qu'est-ce que la navigation privée ?

La navigation privée est une fonction de certains navigateurs permettant de naviguer sur le Web sans que les données de navigation (comme l'historique ou les cookies) ne soient conservées.

Citer trois façons de sécuriser sa navigation sur Internet :

- Utiliser une connexion sécurisée (protocole HTTPS).
- Mettre à jour régulièrement son navigateur et en régler les paramètres de sécurité.
- Installer un logiciel de blocage de publicités (« Adblock ») ou de boutons like (« ShareMeNot »).

3) Le RGPD et la CNIL à la rescousse

Le Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. Les associations s'en sont saisies pour faire respecter la vie privée.

Le RGPD donne aux citoyens plus de contrôle sur leurs données personnelles. Est concernée toute information relative à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification (ex. : n° de Sécurité sociale) ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (ex. : nom et prénom, date de naissance, éléments biométriques, empreinte digitale, ADN...).

Défaut de sécurité

En France, c'est la CNIL qui accompagne la mise en conformité. Entre le 25 mai et le 31 décembre 2018, elle a reçu « entre 1200 et 1300 notifications » soit plus de cinq par jour.

Elle a procédé à 14 sanctions administratives (dont 9 sanctions financières), pour des montants allant de 20 000 € à 250 000 €. À une exception près, toutes ont pour origine un défaut de sécurité du système d'information (site internet non sécurisé, stockage en clair de mots de passe...).

Source : <https://www.associationmodeemploi.fr/article/un-an-apres-le-rgpd-renforce-la-protection-des-citoyens.69030>

Qu'est-ce que le RGPD ?

Le RGPD (règlement général sur la protection des données) est un texte réglementaire européen qui encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union Européenne. Il a pour objectif de renforcer les droits des personnes qui sont concernées par un traitement de leurs données à caractère personnel et de responsabiliser les acteurs de ce traitement de données.

Qu'est-ce que la CNIL et quel est son rôle ?

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) est une autorité administrative indépendante française qui est chargée de veiller à ce que l'informatique soit au service du citoyen et qu'elle ne porte atteinte ni à l'identité humaine, ni aux droits de l'homme, ni à la vie privée, ni aux libertés individuelles ou publiques.